



Déclaration liminaire CTSD 20 juin 2013

Madame la directrice d'Académie, Mesdames et messieurs les membres du Comité.

Ce comité se tient finalement après avoir été reporté et nous ne pouvons que constater que si la date en est bien trop tardive, il est aussi préparé dans l'urgence.

Nous allons étudier des ajustements de carte scolaire mais les décisions que nous examinerons aujourd'hui ne seront prises qu'après la fermeture du serveur du mouvement. Pourtant nos collègues font remonter chiffres et listes d'élèves depuis le début du mois. Par ailleurs, une fois de plus, vous ne nous fournissez pas de documents complets permettant de faire un véritable point sur les situations des écoles touchées par la carte scolaire. Nos collègues et les familles qui les subissent mériteraient pourtant un peu plus de considérations. Pour nous il faut rendre les postes supprimés à toutes les écoles dont les effectifs sont remontés au delà de 25 élèves par classe.

Le retard et l'urgence qui marquent cette réunion sont liés au premier point de notre ordre du jour : les rythmes scolaires. Cette « réforme » a fini par mobiliser vos services bien au-delà du raisonnable car l'application de ce décret dont nous réclamons toujours la réécriture s'est avérée d'une grande complexité. Pourtant l'enjeu politique a prévalu sur la réflexion nécessaire. Dans de nombreuses communes de Dordogne ce sont maintenant les problèmes matériels de l'organisation du temps périscolaire qui vont régir les rythmes scolaires des enfants et le travail de nos collègues . Vous avez été obligée, Madame la DASEN, d'accorder de nombreuses dérogations pour des journées de six heures de classes alors que le décret prévoit un maximum de cinq heures trente, d'accepter de ce fait des semaines de classes arythmiques et des pauses méridiennes à rallonge. Quelles améliorations ces modifications représentent-elles ? De plus, lorsque nos collègues nous rapportent les contenus des PEDT nous voyons fortement apparaître les inégalités territoriales. Cette application hâtive du décret va une nouvelle fois mettre l'école rurale en difficulté.

C'est pourquoi nous exprimons ici le vœu que toutes les leçons de cette mise en place chaotique soient rapidement tirées, tant du point de vue de l'organisation de la journée des élèves que de celui des conditions de travail des enseignants pour que nous puissions réellement améliorer dans l'avenir les conditions de la réussite des élèves.

Les représentants des personnels FSU au CTSD.